

*Passage à l'acte
et acting out*

les dossiers du JFP

sous la direction de Thierry Jean

DÉJÀ PARUS

Jean-Marc Faucher
L'automatisme mental
Kant avec de Clérambault

Sous la direction de Thierry Jean
Faut-il juger et punir les malades mentaux criminels ?

Sous la direction de
Marika Bergès-Bounes et Sandrine Calmettes-Jean
La culture des surdoués ?

Jean-Louis Chassaing
avec Jacques Béraud, Olivier Bézy, Paul Claveirole
Cocaïne. Aphasies
Études des textes préanalytiques de Freud

Sous la direction de Jean Bergès, Marika Bergès-Bounes,
Sandrine Calmettes-Jean
Que nous apprennent les enfants qui n'apprennent pas ?

Nicole Anquetil
Scènes de la vie psychiatrique ordinaire
À mots passants...

Marcel Czermak

*Passage à l'acte
et acting out*

*« Faudra-t-il que je me coupe l'oreille
pour que vous me prêtiez la vôtre ? »*

Préface de Nicolas Dissez

les dossiers du

JFP

Clinique, Scientifique & Psychanalytique

éditions **rès**

Mes remerciements vont à Sarina-Silvia Salama et Luc Sibony. Sans leur assiduité, ce livre n'aurait jamais vu le jour.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2019
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-6461-5
Première édition © Éditions érès 2019
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

Préface, <i>Nicolas Dissez</i>	7
Avant-propos.....	19
1. Nouage de l'écriture et de la parole.....	21
2. L'acting out, c'est le transfert sauvage. Le passage à l'acte est le forçage du réel.....	35
3. L'acting out s'adresse à l'Autre.....	53
4. L'acte.....	71
5. L'écriture.....	91
6. L'obsédé.....	107

Préface

La question de l'acte constitue une des questions cliniques les plus difficiles, les plus délicates, les plus énigmatiques que, comme praticiens, nous avons à affronter. Ce séminaire inédit de Marcel Czermak, tenu en 1984-1985 dans les locaux de l'Association freudienne, propose un certain nombre d'apports incontestables aux thèses qui ont pu être celles de Jacques Lacan sur cette question, plus particulièrement au cours de ses séminaires consacrés à *L'identification*, à *L'angoisse*, et à *La logique du fantasme*.

C'est en effet une caractéristique de l'enseignement de Marcel Czermak que de partir des registres cliniques les plus surprenants, pour considérer qu'ils constituent des enjeux à partir desquels peut s'élaborer une doctrine solide. Si Jacques Lacan indique « la clinique c'est le Réel », et il ajoutera « le Réel en tant qu'impossible à supporter », alors ce sont bien de tels registres, ceux qui échappent à toute compréhension, qui peuvent servir de repères essentiels. Dans ce séminaire, quatre types de réponses dans le Réel sont ainsi identifiées : l'hallucination, l'acte, la réponse psychosomatique et l'angoisse. Cette série a le mérite de répertorier

des phénomènes non dialectisables, non interprétables comme tels, mais que l'analyste doit pouvoir situer pour lire les coordonnées de leur survenue. Les six leçons de ce séminaire s'attachent ainsi à déployer de très nombreuses conjonctures cliniques de survenue d'un acte qui toujours survient à la surprise de chacun des protagonistes, pour en cerner, à la faveur des outils issus de l'enseignement de Jacques Lacan, les coordonnées comme les enjeux aussi bien individuels que sociaux. « Un enseignement analytique n'est assurément pas fait pour se limiter au domaine thérapeutique, mais pour arriver à prendre dans une même perspective problèmes cliniques, institutionnels et sociaux », affirme Marcel Czermak au fil de ce séminaire.

Soulignons tout d'abord la grande variété des dimensions de l'acte. Poser un acte n'est pas prendre acte d'un fait. Les actes notariés, de naissance, de mariage ou de décès, viennent indéniablement scander les temps essentiels de notre existence. Pour se soutenir d'une distinction apportée par la psychanalyse et qui parcourt ce séminaire, l'acting out n'est pas le passage à l'acte. Il est également nécessaire d'éclairer les raisons qui conduisent Sigmund Freud à parler d'acte manqué et Jacques Lacan d'acte psychanalytique. Posons que ce dernier a proposé une conception de l'acte qui puisse rendre compte de ses différentes manifestations, ce qu'il appelle le point d'acte. Ce registre permet de spécifier que le sujet n'est plus le même avant et après un acte authentique. Tout le travail de ce séminaire s'attache à éclairer ces

différents registres de l'acte dans leurs articulations respectives avec l'angoisse, l'inhibition et l'hallucination, comme avec la parole, la coupure ou la fonction paternelle.

On avancera ici quelques propositions concernant cette clinique de l'acte, issues de travaux plus récents de l'École psychanalytique de Sainte-Anne dirigée depuis plus de trente ans par Marcel Czermak. Si ce séminaire décrit un grand nombre de contextes de survenue de l'acte dans le registre névrotique, on partira ici du registre du passage à l'acte dans les psychoses pour éclairer ce registre général de l'acte. Constatons tout d'abord que s'il est tentant de parler du sujet de l'acte, l'objet de l'acte, celui qui en est la victime est, dans ce contexte, bien plus facile à isoler que son sujet, son auteur. C'est ainsi un détour par la notion d'objet, qui nous permettra d'approcher les enjeux essentiels de l'acte, et d'éclairer cette question, particulièrement délicate, du sujet de l'acte.

Disons que l'objet de l'acte semble se répartir selon deux registres : l'objet de rebut et l'objet éminent. La prostituée, ou le sans domicile fixe, celui que l'on réduit à trois petites lettres, l'innommable donc, voire l'anonyme, c'est-à-dire l'innommé, sont des objets privilégiés du passage à l'acte psychotique. Paul Guiraud, dans son article sur les meurtres immotivés¹, émet l'hypothèse que dans son acte meurtrier, ce que l'aliéné vise, c'est « le mal », c'est-à-dire un objet ambigu qui

1. P. Guiraud, « Les meurtres immotivés », *Évolution psychiatrique*, vol. 72, n° 4, 1931, p. 599-605.

atteint le monde autant que l'aliéné lui-même. « Il a projeté dans la société son pessimisme intérieur. Il a fusionné la notion de sa maladie avec celle du mal social, ou plutôt il a symbolisé la première par la seconde », dit Paul Guiraud. Très attentif à cet article, en particulier au moment de l'écriture de sa thèse mais aussi pendant son séminaire consacré aux *Structures freudiennes des psychoses*, Jacques Lacan reprendra cette hypothèse en indiquant que c'est son propre être que vise l'aliéné au cours de l'acte meurtrier. Soulignons ce que l'élaboration de l'objet *a* par Jacques Lacan doit à ce repérage, à la faveur de sa reprise de la notion de *kakon*. Ce qui nous fait horreur mais également ce qui nous fascine dans le passage à l'acte psychotique, dans le meurtre immotivé qui en est la forme la plus énigmatique, c'est que s'y manifeste au premier plan la venue de cet objet dit *a* par Lacan. Cet objet y surgit sous sa forme la plus crue, par exemple celle de l'énucléation qui vient extraire de leurs orbites les yeux des maîtresses de maison des sœurs Papin.

Il y a une autre cible connue du passage à l'acte psychotique, c'est le personnage éminent. Le roi ou le président de la République, le maire ou le curé du village, voire le chanteur à la mode, constituent des victimes régulières du passage à l'acte dans son registre paranoïaque. Ce personnage est alors identifié et désigné de longue date, si bien que la survenue de l'acte semble ici, pour le psychiatre, pouvoir être plus facilement prévenue. Constatons cependant que la forme différente que prend l'objet de l'acte dans la paranoïa n'en implique pas moins

le registre de l'objet *a*, comme si le caractère irrésistible du transfert dans les psychoses conduisait celui-ci au risque difficilement évitable d'une rencontre avec l'objet. Ces considérations structurales contredisent la pente actuelle à pénaliser ce type de passage à l'acte paranoïaque, tendance soutenue par le caractère plus « compréhensible » de l'acte au regard, par exemple, du meurtre immotivé.

On peut émettre cette première hypothèse dans ce contexte, que si ce que vise l'aliéné dans son acte c'est bien l'objet dit petit *a* par Lacan, il attend de son acte une coupure, une séparation de cet objet que Lacan dit pourtant insécable, un tranchement qui pourrait réinstaurer une opposition signifiante fondatrice qui lui fait défaut de façon de plus en plus manifeste. Si c'est bien d'un tranchement de l'objet, une tentative d'opérer une opposition signifiante fondamentale qu'il s'agit, celle qui séparerait le bien et le mal par exemple, comme semble l'indiquer Paul Guiraud, alors on saisit mieux que cet acte puisse être à même d'instaurer un nouveau sujet.

Ces premières remarques permettent de situer deux positions distinctes à l'égard du transfert en ce qui concerne le passage à l'acte psychotique, toutes deux rendant d'ailleurs compte sur un mode distinct de cette assertion de Marcel Czermak selon laquelle « les psychoses résistent mal au transfert ». Dans le cas des paranoïas, du passage à l'acte érotomaniaque ou de celui du cas Aimée de Lacan par exemple, c'est l'exacerbation du transfert sur un

persécuteur éminent – ou un objet, comme s'exprime Clérambault en parlant de l'objet d'érotomanie – qui semble conduire au passage à l'acte. Cet objet est spécifié, identifié de longue date, c'est un persécuteur désigné, comme s'expriment les psychiatres. Le passage à l'acte survient alors au terme d'une évolution progressive qui peut être marquée de temps différents (espoir, dépit, rancune, pour reprendre la temporalité du transfert érotomane décrite par Clérambault), mais qui se caractérise par son intensité transférentielle croissante jusqu'à la plus grande proximité avec l'objet qui se conclut dans le passage à l'acte.

Cet acte semble bien ici mettre fin à la lente montée du transfert dans son registre irrésistible dans les psychoses, centré sur un personnage identifié de longue date. C'est néanmoins une montée progressive des tensions transférentielles, une proximité de plus en plus importante de l'Autre qui va conduire à la survenue de cet acte. Le contexte des meurtres immotivés chez les schizophrènes tels qu'ils ont été décrits par Paul Guiraud, constitue une conjoncture différente. Dans ce cas, le passage à l'acte touche un anonyme sur un mode imprévisible. Il vient frapper, non pas un persécuteur désigné, un personnage éminent, mais le mal comme tel, celui-ci semblant aussi bien désigner la maladie du sujet que le mal de la société. Ici le passage à l'acte survient non pas au terme d'une lente montée du transfert mais à son orée, à son point de départ, au moment de l'instauration d'un transfert possible sur un

personnage qui n'est donc pas encore identifié, qui, l'instant d'avant, était « n'importe qui ». La survenue imprévisible de cet acte semble couper court à la possibilité de l'instauration d'un transfert à peine ébauché.

Nous approchons donc cette question du sujet de l'acte lorsque nous repérons que le sujet, au moment de son acte, perd toute place subjective. Cette constatation vaut pour tout acte, mais elle est particulièrement sensible dans la clinique du passage à l'acte dans les psychoses. Le sujet y est aspiré par le transfert sur un mode irrésistible, qui semble lié à l'approche progressive de l'objet et de la rencontre avec celui-ci. S'il est régulièrement dans l'impossibilité de rendre compte de son acte – problème classique auquel se confrontent les experts –, c'est parce que, dans sa rencontre avec l'objet, le sujet disparaît. On pourrait interroger ici le terme juridique de « non-lieu », utilisé naguère par l'article 64 du Code pénal, pour souligner que s'il signifie « il y a non-lieu à poursuites », il peut s'entendre comme une conséquence de cette perte radicale de toute place, de tout lieu, pour le sujet psychotique au moment de son acte. Une des caractéristiques du passage à l'acte dans les psychoses est l'absence régulière de tout savoir sur cet acte, comme sur la transformation que cet acte a opérée sur le sujet.

Mais cette notion d'acte concerne également la cure analytique, ce que relève le séminaire de Marcel Czermak. Différents type d'actes peuvent effectivement survenir dans le déroulement de la

cure analytique, et ce fut un enjeu du séminaire de Jacques Lacan sur *L'angoisse* de revenir en particulier sur la distinction du passage à l'acte et de l'acting out. Dans le passage à l'acte, une conjoncture spécifique vient, dans un pur automatisme, conjoindre le sujet avec l'objet. L'acte éjecte le sujet de la scène, souvent sur un mode suicidaire, emblématiquement celui d'une défenestration qui survient à l'emporte-pièce. Éjection automatique qui, si elle peut être déclenchée par l'autre, se manifeste sur un mode qui n'implique plus l'autre, hors transfert donc. Dans l'acting out, dont nous devons la conceptualisation à l'école anglaise de psychanalyse – c'est-à-dire à la psychanalyse, alors que la notion de passage à l'acte est issue de la psychiatrie –, une interpellation transférentielle, dans un cadre qui n'est pas forcément celui de l'analyse mais celui de l'interprétation sauvage, fragilise la place du sujet, le conduisant à l'acting out, à une monstration phallique qui n'est pas une éjection mais une remontée sur scène qui met en avant le repère symbolique essentiel du sujet. Soulignons les apports essentiels de ce séminaire de Marcel Czermak concernant les enjeux de ce registre dans la cure : l'acting out y survient en effet régulièrement sur le mode d'une monstration phallique qui peut répondre à un défaut d'écoute de l'analyste. Cette définition permet à Marcel Czermak de préciser ainsi, reprenant une remarque de Jacques Lacan à Piera Aulagnier, que chez des sujets de structure psychotique, « on hésitera à parler d'acting out ». À cette situation, l'analysant

peut être amené à répondre, dans le transfert donc mais sur un mode qui n'en procède pas moins d'un registre d'automatisme, par une monstration, qui peut être lue sur le mode : « Si ce n'est pas entendu, je vais le montrer ! » Montée sur la scène qui comporte cette caractéristique de ne pas s'offrir à l'interprétation : « L'acting out ne peut cependant pas être interprété. À l'interpréter il risque de pulluler », souligne Marcel Czermak au cours de ce séminaire. À tenter d'interpréter cet acting out, on risque bien également de provoquer un authentique passage à l'acte, ce qui indique que ce registre n'est pas le propre de la psychose.

Dans son article intitulé « Symptôme, acting out et passage à l'acte² », Marcel Czermak note combien ses remarques concernant le repérage des conjonctures de survenue des différentes modalités de l'acte se soutiennent d'un fil commun : « Qu'est-ce qu'un père quand il n'est pas porté par la métaphore paternelle, ou quand cette métaphore est mise à mal ? » L'ouvrage de Pierre Legendre, *Le crime du caporal Lortie*³, constitue, à cet égard, une illustration spécifique. Sommé de justifier de son irruption armée dans l'Assemblée nationale du Québec et du meurtre de sept membres du gouvernement, le jeune caporal indiquera : « Le gouvernement du Québec avait le visage de mon père. »

2. M. Czermak, « Symptôme, acting out et passage à l'acte », dans *Patronymies. Considérations cliniques sur les psychoses*, Toulouse, érès, 2012, p. 101-117.

3. P. Legendre, *Leçons VIII. Le crime du caporal Lortie. Traité sur le père*, Paris, Fayard, 1989.

Si, poursuivant l'hypothèse de Pierre Legendre, on considère que tout passage à l'acte dans les psychoses a valeur de parricide, autrement dit que le passage à l'acte psychotique par excellence est le meurtre du père, on peut constater que tout acte authentique, quelle que soit la structure du sujet, a valeur d'attaque contre le père. On peut en effet relever que tout acte authentique, en tant qu'il transforme le sujet, réalise une remise en cause de l'ordre symbolique qui structurait le sujet, c'est-à-dire de l'ordre symbolique institué initialement par le père.

Si l'acte est donc bien du registre du Réel, une réponse dans le Réel, les conséquences à en tirer pour le praticien sont essentielles. Le clinicien ne peut confondre la place de cet acte – acting out comme passage à l'acte – avec celle du symptôme ou celle d'une demande déguisée. Le passage à l'acte est fondamentalement sans adresse, sa survenue ne peut venir organiser la demande d'un sujet ou lui permettre de débiter un travail analytique. C'est toute la difficulté de la prise en charge hospitalière ou extra-hospitalière de ces patients qui sont adressés sous contrainte ou dans le cadre d'une injonction de soins, à la suite d'un passage à l'acte. Les psychiatres qui reçoivent régulièrement des patients adressés sur ce mode le savent bien, ce type de situation de départ ne permet guère d'entamer un travail en tant que tel, parce que cette conjoncture initiale ne se constitue pas comme une demande authentique.

Ce parcours de quelques propositions permet de confirmer ce point essentiel : si l'acte a bien comme effet de déterminer un avant et un après essentiels pour le sujet, alors le sujet de l'acte est bien plus le sujet issu de l'acte que l'auteur de celui-ci. Ce point ne peut manquer d'embarrasser les tribunaux. Notons également l'antinomie essentielle de la dimension du savoir et du registre de l'acte, soulignant combien l'espoir de détenir un savoir qui garantirait la réussite de l'acte avant celui-ci, peut constituer la source d'une inhibition spécifique. Je me permets à ce sujet de livrer une brève anecdote personnelle. Je m'étais confié à Marcel Czermak, il y a plusieurs années, concernant ma réserve à accepter les responsabilités institutionnelles que l'on me proposait. « Ce serait bien, lui avais-je indiqué, mais ça survient juste un peu trop tôt pour moi. » la réponse qu'il me fit alors, hormis son effet de levée de mon inhibition, me semble situer la temporalité propre à ce registre de l'acte : « Oui, c'est en général comme cela que cela se passe, m'avait-il répondu, c'est juste un peu trop tôt, jusqu'à ce que cela soit vraiment trop tard. »

On conclura donc en relevant la place spécifique que Jacques Lacan donne dans son enseignement à l'acte psychanalytique, dont il semble bien faire le paradigme de l'acte comme tel. Au regard de celui-ci, les autres registres de l'agir ne se révèlent que des circonstances de ratage de l'acte. L'acte manqué, l'acting out, le passage à l'acte constituent ainsi des occasions ratées de prendre acte d'un fait

pour le sujet. À l'opposé, l'acte analytique acquiert ici la valeur exemplaire d'une situation qui permet au sujet de prendre acte des effets de l'inconscient. La conséquence en est alors de voir les enjeux de son existence se centrer autour de ceux de la psychanalyse elle-même.

Nicolas Dissez
psychiatre, psychanalyste

Avant-propos

Elle avait 17 ans. Complètement défaite par la psychose. J'essayais en vain qu'elle cristallise un peu sur quelqu'un ou quelque chose.

Sa mère me rendait visite plus souvent que nécessaire, se demandant « Mais que fait-il donc avec ma fille ? », visiblement mécontente que je ne rende pas l'hommage mérité à ses efforts, plutôt généreux.

Elle imposa l'arrêt de mes rencontres avec la jeune fille. Peu après, celle-ci m'envoya la lettre suivante : « Faudra-t-il que – comme Van Gogh – je me coupe l'oreille pour que vous me prêtiez les vôtres ? »

Après, je reçus des cassettes de chansons qu'elle me destinait. Cela dura longtemps.

1

Nouage de l'écriture et de la parole

Nous n'avons cessé d'aborder la question que l'on pourrait qualifier de phénomène d'incarcération de l'objet *a* dans le langage. Comment, faute de cette ablation de *a*, la chaîne parlée, la suite des paroles, mais aussi bien la suite des générations, ne peuvent s'articuler faute d'un comptage possible.

Quelle sorte de sujet devons-nous concevoir d'un point de vue analytique ? Qui est ce sujet éclipse, syncopal, évanouissant, auquel nous avons affaire ? Nous pouvons peut-être l'appréhender en examinant l'histoire de l'écriture, et plus particulièrement les problèmes de déchiffrement et de décodage rencontrés par Champollion face à la pierre de Rosette. Les cartouches de Cléopâtre et de Ptolémée sont remarquables, car ils incluent des noms propres qui se prononcent plus ou moins de la même façon dans les diverses langues. Ils seraient indéchiffrables sans une inclusion séparée du texte, entourée d'un tracé. Sans cette ouverture, celle du nom propre, il aurait été autrement plus difficile de traduire les hiéroglyphes de la pierre de Rosette.

Table des matières

Préface, <i>Nicolas Dissez</i>	7
Avant-propos.....	19
1. Nouage de l'écriture et de la parole.....	21
2. L'acting out, c'est le transfert sauvage. Le passage à l'acte est le forçage du réel.....	35
3. L'acting out s'adresse à l'Autre.....	53
4. L'acte.....	71
5. L'écriture.....	91
6. L'obsédé.....	107